

## Quel est le rôle d'un/e formateur/formatrice en milieu associatif ?

### Rôles liés à la pratique pédagogique

- Accompagner dans l'apprentissage, former, transmettre de la connaissance
- Appuyer le développement de compétences
- Valoriser des compétences déjà existantes
- Adapter (différencier) sa pédagogie (en lien avec le public, les objectifs de formation)
- Vulgariser des contenus
- Faire comprendre les dangers, avantages et inconvénients des différents outils
- Développer la curiosité
- Etre créatif

### Rôles transversaux

- Aider à la définition d'une orientation
- Animer
- Exercer un rôle social (équilibre à trouver entre formateur et assistant social)
- Rendre autonome
- Donner la confiance, rassurer, dédramatiser
- Encourager, motiver, valoriser les progrès
- Etre fédérateur
- Etre médiateur
- Suivre, guider
- Faciliter les échanges
- Ecouter
- Etre neutre, charismatique, ouvert d'esprit
- Favoriser l'émancipation sociale et professionnelle

## Quelles sont les valeurs professionnelles que vous partagez ?

- Patience, disponibilité, souple
- Bienveillance
- Entraide
- Respect de l'autre dans ses différences, égalité, équité, tolérance, ouverture
- Anti-discrimination
- Partage (des connaissances)
- Humilité
- Consciencieux
- Diplomatie
- Savoir communiquer
- Etre compétent (fiable)
- Esprit critique et analytique

**Vers quoi souhaiteriez-vous voir évoluer le métier de formateur/formatrice en milieu associatif ?**

- Avoir une reconnaissance du métier, de la fonction (pas enseignant, pas animateur)
- Valoriser le rôle de formateur (ex. : avoir une meilleure rémunération)
- Valoriser les compétences existantes
- Etre mieux encadrer et accompagner par rapport aux risques du métier (comportements, violence des stagiaires)
- Bénéficier d'un dispositif de formation continue
- Avoir un cursus
- Evoluer vers un rôle de catalyseur d'initiatives sociétales et citoyennes
- S'approprier les valeurs d'éducation citoyenne
- Pouvoir consacrer plus de temps aux bénéficiaires, moins d'administratif
- Reconnaître les formations dispensées (plus qu'une attestation de participation)